

COUPON À COMPLÉTER ET À RETOURNER
Avec l'acompte à L'ORCHESTRE SERGE VERGNES
(Chèque libellé à l'ordre de TUCAN TOURS)
ORCHESTRE SERGE VERGNES

38 chemin de las Tinos - 81100 CASTRES
TEL : 06.82.24.00.40 - email : sergesvergues81@gmail.com

☐ Auch (Gare)

☐ Albi (parking Leclerc)
(Le Séquestre)

☐ Agen (péage)

☐ Bram (péage)

☐ Carcassonne - ouest
(péage)

☐ Castelnaudary (péage)

☐ Gimont

☐ Castelsarrasin
(péage)

☐ Marciac

☐ Autre

☐ Montauban
(péage A62)

☐ Sans
Transport

☐ Toulouse (Cité de L'Espace)

Chambre : Double : ☐ Tribble : ☐ Individuelle : ☐

Prise en charge : (Merci de noter votre préférence (sous réserve d'un nombre suffisants de personnes))

Assurance annulation + 20 € ☐ Assurance Covid + 35 € ☐
(Si vous la souscrivez) (Si vous la souscrivez)

NOM et PRÉNOM : _____ Nombre de participants : _____

NOM et PRÉNOM : _____

NOM et PRÉNOM : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

E-mail : _____

VOYAGE EN ESPAGNE
AVEC L'ORCHESTRE
SERGE VERGNES
A PLAYA DE ARO

HOTEL PLATJA PARK 4****

DU 04 AU 08 MAI 2026



542€
5 JOURS

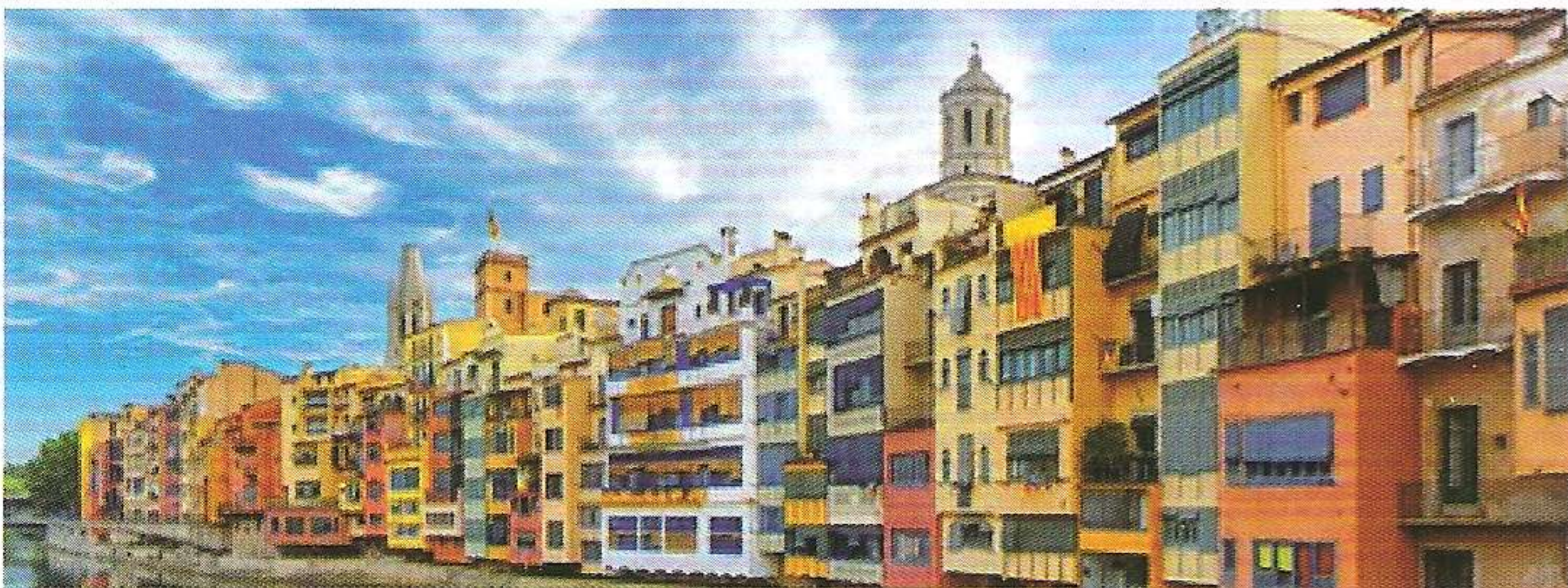
LE PARTENAIRE DES VOYAGES DANSANTS
TUCAN TOURS GAT 851

TEL 0034 972.35.55.56

EMAIL : ANTONIO @TUCANTOURSVIATGES.ES

Facebook: Tucan Tours organisateur de voyages dansants





JOUR 1 : PLAYA DE ARO

Départ le matin direction l'Espagne, Arrivée à votre hôtel pour le déjeuner après - midi libre, 18 h30 pot de bienvenue et présentation du programme dîner et soirée dansante avec l'orchestre Serge Vergnes

JOUR 2 : MUSÉE DE LA PÊCHE - PERATALLADA ET CALELLA DE PARAFRUGEL

Petit déjeuner départ pour le Port de Palamos visite du musée de la pêche. Retour pour le déjeuner après - midi. Départ avec votre guide pour la découverte du magnifique village Peratallada et Calella de Palafrugel surnommé le petit Cadaques. Retour pour le dîner, et soirée dansante avec l'orchestre Serge Vergnes

JOUR 3 : MARCHÉ DE CALONGE - GERONE

Petit déjeuner départ pour le marché de Calonge. Retour pour le déjeuner après - midi, départ pour la visite guidée de la magnifique ville de Gerone. Retour pour le dîner, et soirée dansante l'orchestre Serge Vergnes

JOUR 4 : CHOCOLATERIE TORRAS - MUSÉE DU JOUET

Petit déjeuner départ pour la visite de la fameuse chocolaterie Torras. Déjeuner après - midi, départ pour la visite du musée du jouet qui vous verra revivre vos souvenirs d'enfance. Retour pour le dîner, et soirée dansante avec l'orchestre Serge Vergnes

JOUR 5 : LA JUNQUERA - VOTRE RÉGION

Petit déjeuner départ pour la Junquera temps libre pour vos achats. Déjeuner libre, ensuite continuation. Arrivée dans votre localité en fin d'après - midi



CE PRIX COMPREND

- Le transport en car grand tourisme
- L'hébergement en hotel 4 ****
- La pension complète
- Les boissons aux repas (1/4 de vin - eau)
- L'assurance assistance - rapatriement (classique)
- La salle privatisée tout les soirs
- Les excursions et entrées mentionnées au programme
- Les soirées dansante avec l'orchestre Serge Vergnes

NE COMPREND PAS

- La chambre individuelle 100 €
 - L'assurance annulation 20 €
 - L'assurance special Covid 35 €
- (L'assurance Covid comprend : la prise en charge hotel 14 nuits Maximum en cas de mise quarantaine, test PCR et transport de retour)

INSCRIPTION SANS TRANSPORT

Si vous vous rendez sur place avec votre véhicule : Prix 399€
(Sans le transport pour les excursions sur place)

MODALITÉS DE PAIEMENT

Possibilité de paiement en plusieurs fois sans frais
Acompte à verser par personne à l'inscription 150 €
+ L'assurance annulation si vous la souscrivez + 20 €
+ L'assurance Covid si vous la souscrivez + 35 €
Inscription avant le **10 Mars** (selon disponibilité de places)
Solde à régler au **1er Avril 2026** (au plus tard)

FORMALITÉS

Carte nationale d'identité en cours de validité
Carte européenne d'assurance maladie à jour
Pass sanitaire (selon décisions gouvernementales en vigueur à la Date de départ)

BAREME FRAIS D'ANNULATION

FRAIS D'ANNULATION SANS ASSURANCE

60 jours à 31 jours avant la date du séjour = l'acompte versé sera encaissé

30 jours à la date de départ du séjour = 100% du montant du séjour sera encaissé

FRAIS D'ANNULATION AVEC ASSURANCE

(avec certificat : pour cause de maladie, décès ou décès d'un proche de la famille, accident, licenciement économique, cambriolage)

60 jours avant la date du séjour = aucun frais

59 à 31 jours avant la date du séjour = 15% du montant TTC du voyage sera encaissé

30 jours à 8 jours avant la date du séjour = 20% du montant TTC du voyage sera encaissé

7 jours à la date de départ du séjour = 25% du montant TTC du voyage sera encaissé